



N° 186

DECEMBRE 2008

## LE SURVOL RÉGULIER DE L'ACTUALITÉ OLYMPIQUE ET SPORTIVE

### SPORT EN CRISE ?

Qui pourrait penser un instant que le sport ne sera pas touché par la crise ? Il l'est déjà et il le sera encore si l'Etat continue de vouloir l'abandonner peu à peu au secteur privé qui a d'autres sujets de préoccupations à l'exemple de la Grande Bretagne, (voir article sur les JO de Londres). Ce faisant, ce serait une nouvelle erreur dans une période où notre société aura besoin de toute l'énergie du secteur associatif pour répondre aux multiples besoins qui vont voir le jour, s'ajoutant à ceux déjà existants. Le sport est un élément important pour continuer à créer du lien social et de la solidarité, on ne le sait que trop bien.

Toutefois, si on est face à une crise économique sans précédent par son importance, selon les analystes; on est aussi face à une crise de société. Cette dernière est encore plus inquiétante car c'est la fin d'un cycle, d'un système qui vient de montrer ses limites. Nos dirigeants de par le monde doivent trouver un nouveau modèle, car autrement une nouvelle chute aurait des conséquences comparables à un séisme de magnitude 10...

On doit retrouver des valeurs d'humanisme et une éthique qui depuis longtemps n'existe plus que dans l'esprit de philosophes et de quelques sages. Sans celle-ci qui doit conduire à une juste répartition des richesses de notre planète, rien ne pourra se faire de durable. C'est du reste un axe écologiste, le développement durable... vous connaissez !!

Christian LOPES

### LA NUIT DU SPORT

Sa deuxième édition se déroulera le lundi 19 Janvier à 19h00 au Théâtre Rond-Point Liberté à St Maur des Fossés, sous le haut patronage de Monsieur Michel CAMUX, Préfet du Val de Marne, et Monsieur Christian FAVIER, Président du Conseil Général, partenaire de cette soirée. Nous remercions tout particulièrement le député-maire Henri PLAGNOL d'avoir bien voulu nous accueillir dans sa ville et dans ce très beau théâtre

Nous allons fêter comme il se doit nos médaillés olympiques et para olympiques, nos sélectionnés et leurs dirigeants, cette soirée sera parrainée par Fabien CANU directeur de la préparation olympique et para olympique.

A l'intérieur de ce numéro vous trouverez un bulletin d'inscription à retourner au CDOS avant le 12 Janvier, date limite que nous vous remercions de vouloir bien absolument respecter. L'an passé nous avons eu quelques 250 personnes, nous ne doutons pas que cette deuxième édition voit ce nombre dépassé.

Dans l'attente de cette soirée de fête, je me dois de profiter de l'occasion pour vous présenter mes plus sincères et amicaux vœux pour l'année 2009. Beaucoup de courage et beaucoup de joie à toutes celles et à tous ceux qui contribuent au rayonnement du sport en Val de Marne.

### SCOOP94

Directeur de la publication  
Rédacteurs  
Traitement et Documentation  
Dessins

Christian LOPES  
Claude BAISSAC, Jacques CÉLÉRIER, Alain MÉRIGOT, Jean-Claude RAOULX  
Gérard CHARPENTIER, Natahalie LASSOUED  
Michel-Yves SCHMITT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DU VAL-DE-MARNE

2, rue Tirard - 94000 CRETEIL

Tél : 01 48 99 10 07 - Fax : 01 48 99 30 21 - Email : cdos@cdos94.org - www.cdos94.org

Mensuel gratuit - Tirage : 1200 exemplaires - N° ISSN 1761 4899

## **SPORT, UN DESENGAGEMENT DE L'ETAT PROGRAMME**

L'amalgame fait depuis longtemps entre la part de l'Etat et le CNDS (ex FNDS) a toujours permis de réfuter un désengagement de l'Etat en matière de financement

La part de l'Etat pour 2009 serait donc de 787 millions de crédit budgétaires contre 782 millions en 2008, donc une très légère progression qui ne traduit pas l'exacte vérité. En effet en 2008 nous avions avec le CNDS 1048 millions d'euros, alors qu'en 2009 nous n'aurons plus que 996 millions d'euros, soit 787 millions + 209 du CNDS.

Par contre sur la durée du mandat électoral, il est bien prévu une diminution de la part des crédits de l'Etat, 768 millions en 2010 et 757 millions en 2011. Ces chiffres ont été donnés par les députés Gilles CARREZ (rapporteur du budget) et Henri NAYROU, c'est donc un recul de l'Etat qui est assumé et programmé

On remarque que ces deux hommes politiques n'appartenant pas à la même formation trouvent fort contestable la méthode qui consiste à agréger les budgets de l'Etat à ceux du CNDS établissement public national à caractère administratif, eu égard aux principes de la LOLF. Dans ces conditions le total des crédits du programme "sport" (220 millions d'euros) et des moyens du CNDS (209 millions) s'élève à 429 millions, soit une baisse de 10 % par rapport à 2008. Ces moyens sont partagés sur quatre actions.

La promotion du sport pour le plus grand nombre sera dotée de 21,8 millions auxquels s'ajouteront les 209 millions du CNDS. C'est donc le CNDS qui assurera désormais la promotion du sport dans les territoires. Le choix de remonter le seuil d'intervention déjà fixé à 450 euros en 2008 à 750 euros à échéance 2011 ne peut se justifier au seul motif que les frais de gestion seront ainsi allégés. Disposition qui vise à accompagner la structuration et la professionnalisation du mouvement sportif. Ces choix nous sont imposés et sont arbitraires, ils ignorent la réalité du terrain car le développement du sport pour tous a besoin des petits clubs qui l'assurent tout autant que les gros... que vont-ils devenir ?

Cette disposition a fait l'objet de notre pétition car elle va priver les petits clubs du CNDS et ce d'autant que les grosses structures dites "têtes de réseau" seront servies en premier pour éviter l'effet "saupoudrage" choix que nous avons contesté. Somme toute l'Etat laisse le soin du développement à la sagesse du mouvement sportif qui devra à travers ses grosses structures assurer une répartition harmonieuse. Si c'est une porte ouverte, il convient de la saisir et que les thématiques des actions à mener soient vraiment partagées.

Nous pouvons adhérer au principe d'élaborer des règles en commun pour éviter la spoliation des petites structures et le démantèlement du sport qui se profile à l'horizon. L'Etat à un rôle régulateur, il doit se préoccuper des dérives sur lesquelles les députés Gilles CARREZ et Henri NAYROU s'interrogent.

Pour le reste nous attendrons de connaître les affectations définitives mais au plan départemental c'est bien le développement du sport pour tous qui nous intéresse et donc du CNDS.

## **CONFERENCE NATIONALE DU SPORT "VERS UNE NOUVELLE GOUVERNANCE"**

Cette conférence n'était pas celle que nous réclamons, elle s'est déroulée le jeudi 20 Novembre à la Maison du Sport Français. On notera l'absence de Madame la Ministre Roselyne BACHELOT pourtant annoncée ainsi que celle de Bernard LAPORTE Secrétaire d'Etat aux sports.

On a remarqué la présence de Madame BUFFET ex-ministre des sports, tout comme celle de Monsieur Guy DRUT qui pourrait bien être candidat à la succession d'Henri SERRANDOUR ce qui nous fait doucement sourire après tous ses déboires.

Jean Claude RAOULX, notre vice-président délégué, n'y a pas trouvé matière à débattre, puisque l'auditoire n'était pas invité à poser des questions. Ce fut donc un long monologue n'offrant que peu d'intérêt au regard des préoccupations actuelles, ce qui explique peut-être que seuls 9 CDOS étaient représentés, donc 5 de l'île de France.

## **DEUX RAPPORTS, LEQUEL CHOISIR ???**

### **Rapport MORANGE :**

Selon les spécialistes de la vie associative, ce rapport place le gouvernement face à ses responsabilités. Ce dernier dispose désormais d'une analyse réfléchie et de véritables pistes de travail afin d'améliorer la situation des quelques un million d'associations.

Il préconise quatre séries de mesures :

- améliorer la connaissance du secteur associatif et refondre l'architecture institutionnelle assurant aujourd'hui le dialogue entre associations et pouvoirs publics.
- refondre entièrement les modes de reconnaissance afin de sécuriser l'environnement juridique des associations dans le contexte du droit européen;
- stabiliser le financement public, encourager le financement privé et soutenir l'engagement associatif;
- mieux contrôler et mieux évaluer par des contrôles simplifiés et proportionnés, doublés d'une réelle évaluation et s'appuyer sur un référentiel commun de bonne gouvernance.

### **Rapport LANGLAIS :**

Commandé par le Ministère de la vie associative, ce rapport ne va pas du tout dans le même sens. On voit tout de suite qu'il a une vision approximative du monde associatif et qu'il n'a pas fait l'objet d'un dialogue avec les personnes concernées, il y a beaucoup trop d'approximations si ce n'est d'erreurs.

Il préconise : « le passage d'une culture de la subvention à une culture de la commande publique » ce qui permettrait, selon l'auteur, une meilleure attribution et un meilleur contrôle de l'utilisation des financements publics. Monsieur LANGLAIS ignore sans doute qu'une commande publique nécessite alors un appel d'offre et que l'association qui y répond se verra requalifier en entreprise avec tout ce que cela comporte...

Il faut donc espérer que le gouvernement saura choisir le bon rapport si tant est qu'il le soit !!

## **UTILISATION DE LA LICENCE MULTISPORTS**

Il a été constaté par exemple que la Fédération Française d'Athlétisme n'accepte plus l'utilisation des licences UFOLEP pour des courses hors stade, alors que celles-ci avaient été longtemps admises.

Il se trouve que la réglementation indique explicitement que la licence doit être accompagnée d'un certificat médical spécifique à la pratique de chaque discipline sportive. Ce certificat doit bien mentionner la non-contre-indication à la pratique de la même discipline que celle de la compétition à laquelle on veut participer.

Cette disposition a pour but d'éviter qu'une personne ne puisse participer à une compétition dans une discipline pouvant comporter des risques pour sa santé. C'est la raison pour laquelle une licence d'une fédération multisports ouvrant droit à la pratique de l'ensemble des disciplines proposées par la dite fédération peut poser des problèmes en l'état. Il convient que le certificat médical mentionne bien la non-contre-indication pour tous les sports pratiqués en compétition. Des solutions sont actuellement à l'étude pour régler ce problème.

## J.O. 2012, UN FINANCEMENT TRES INCERTAIN

La crise aggrave les problèmes budgétaires des organisateurs du village olympique. C'est le plus gros chantier des Jeux, il s'avère difficile à boucler.

L'autofinancement par le secteur privé de certains projets est très compromis, le ralentissement économique, la baisse de la livre sterling et le retour au pays de nombreux ouvriers qualifiés polonais devenus indispensables dans le secteur des travaux publics sont autant de facteurs qui plombent les budgets. Rappelons que le budget global de 3 milliards d'euros a explosé, passant à 12 milliards à ce jour. Les plans originaux avaient largement sous-estimés les coûts réels sans prendre en compte l'inflation.

La revente des installations et des appartements est compromise par la chute brutale du marché immobilier. Les promoteurs privés ne vont pas se bousculer et les rares intéressés devront obtenir une garantie de l'Etat, s'ils veulent obtenir un financement par la banque.

Des solutions sont à l'étude pour tenter de réduire la note finale, l'organisation même du déroulement des épreuves est aussi en danger, sans compter la cérémonie d'ouverture. Les organisateurs doivent trouver près de 400 millions d'euros auprès des sponsors sur les 830 millions nécessaires.

Le coût des jeux de Londres risque d'être un véritable "boulet" pour la Grande Bretagne, on ne peut s'en réjouir. Dans le même temps on est en droit de penser que la France n'aurait certainement pas été dans la même situation car son dossier financier était bien plus solide.

Il est certain que l'organisation des Jeux n'a pas été souvent une réussite financière si on veut bien examiner honnêtement les chiffres. Le seul exemple récent positif est Atlanta en 1996; pour Pékin avec 30 milliards d'euros, le plus gros budget de l'histoire des Jeux, il sera difficile d'avoir un bilan, et les retombées indirectes, quelle que soit la ville, existent, mais on ne peut pas vraiment les quantifier.

## VIVE REACTION DU CNOSF

Le président Henri SERRANDOUR connu pour être un adepte de la diplomatie a critiqué ouvertement un projet gouvernemental tendant à limiter à deux, le nombre de mandats des présidents de fédérations. Il a qualifié le projet « d'ingérence », allant même jusqu'à menacer de remettre en cause la candidature française aux Jeux Olympiques de 2018.

Selon le quotidien l'équipe qui a révélé l'information, le gouvernement voudrait faire entériner sa décision d'ici la fin de l'année via la publication d'un décret en Conseil d'Etat. Les fédérations qui passeraient outre cette directive se verraient aussitôt retirer leur délégation de service public et donc aussi les subsides de l'Etat.

Si ce projet était mis en œuvre, il interviendrait en pleine période électorale. Il est vrai que le mode de désignation des dirigeants et dirigeantes est favorable aux sortants et ne permet guère un renouvellement qui est nécessaire pour éviter une certaine sclérose du pouvoir sportif. Pourtant le moment n'est guère choisi. Il conviendrait d'aborder ce problème avec sérénité en l'incluant dans une grande réflexion sur l'organisation et le financement du sport; ceci passe par une concertation qui devra être engagée entre l'Etat et le mouvement sportif dès l'élection du nouveau président ou présidente du CNOSF.

## CONGRES NATIONAL DES CROS, CDOS et CTOS des 10 et 11 Novembre 2008

Conclusions adoptées par les congressistes (Extraits).

### Situation des CREPS :

Compte tenu du rôle que jouent les CREPS dans le développement du sport dans nos territoires, le devenir de ces établissements préoccupe les CROS et les CDOS.

### CNDS :

Concernant le CNDS, à l'unanimité les CROS, CDOS et CTOS ont affiché leur volonté de bénéficier :

- 1- Pour leur fonctionnement, d'une aide spécifique distincte de celle accordée pour la conduite d'actions (aide spécifique pour couvrir les charges locatives, les contrats d'entretien des gros matériels, etc.)
- 2- D'une aide pour le financement d'au moins un emploi d'agent de développement territorial dans chaque CROS, CDOS ou CTOS. Cette aide à l'emploi doit être prise sur une enveloppe nationale à créer.

Les CROS, CDOS, CTOS mandatent le CNCD pour qu'il définisse le cadre général du règlement intérieur des commissions territoriales. Ce cadre général pourra être adapté en fonction des spécificités régionales. Cependant, la création de sous-commissions territoriales à périmètre départemental devra systématiquement figurer dans ce règlement intérieur.

Concernant le principe de fixer un « montant plancher » de subvention les CROS/CDOS/CTOS souhaitent très majoritairement qu'il n'y ait plus d'augmentation de ce « montant plancher ». Cependant en fonction des effets induits par la reconnaissance de têtes de réseau, leur position pourrait être revue à l'occasion d'un prochain rassemblement.

La notion de « têtes de réseau » devrait s'appliquer exclusivement aux CROS, CDOS et CTOS, aux ligues ou comités régionaux et aux comités départementaux. Devront en être exclus, les OMS ou autres groupements d'employeurs génériques type « profession sport » dont les activités ne concernent pas exclusivement le sport. Il est décidé de poursuivre la réflexion engagée pour des aides financières du CNDS en direction de groupements d'employeurs composés d'associations sportives affiliées à une fédération utilisant le ou les mêmes salariés.

Unaniment, les délégués au congrès refusent que les crédits du CNDS se substituent aux crédits budgétaires (BOP)

Dans un souci d'efficacité, de transparence et de meilleure coordination, les délégués souhaitent que les présidents de CROS en leur qualité de co-présidents des commissions territoriales soient associés aux réunions nationales d'information regroupant les agents du ministère désignés comme délégués adjoints du CNDS.

### Accompagnement éducatif :

Les délégués des CROS, CDOS et CTOS ne sont pas opposés à la mise en place d'un accompagnement éducatif qui devrait favoriser le lien avec les établissements scolaires. Mais s'agissant d'activités exercées sous le contrôle de l'Education Nationale, ils considèrent que le financement doit relever de ce Ministère et non du CNDS.

Ils entendent ainsi être associés à l'évaluation qui devra être faite sur l'utilisation des crédits du CNDS affectés en 2008. Il est proposé que ce sujet soit inscrit à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2009 du CNCD. En fonction du résultat de cette évaluation, les CROS, CDOS et CTOS se prononceront alors de façon ferme et définitive.

## SANCTION PENALE

Un club d'Athlétisme du Val d'Oise vient d'être condamné à verser 42000 euros de dommages et intérêts à la famille d'un sprinteur décédé des suites d'un arrêt cardiaque survenu à la fin d'un meeting départemental. Le coureur âgé de 26 ans licencié au club s'est écroulé à la fin de l'épreuve de 100 m qu'il avait remportée.

Le club a été condamné pour « manquement à son obligation de sécurité », l'accident a été suivi d'une série de dysfonctionnements dans l'organisation des secours conduisant à « une perte de chance de survie » de l'athlète décédé trois jours plus tard. C'est donc à ces motifs que le magistrat a prononcé la lourde sentence qui donne à réfléchir à tout organisateur.

## NECROLOGIE

*Le CDOS est en deuil, notre camarade Gérard JUSTIN est décédé prématurément le 22 Novembre, à l'âge de 74 ans à la suite d'une chute à son domicile.*

*Cette nouvelle sitôt connue, a suscité une très vive émotion dans notre comité. Gérard était l'exemple même d'un bénévole généreux au grand cœur, il répondait toujours à toutes les sollicitations. Il était devenu un pilier du CDOS, membre du bureau, on pouvait compter sur son dévouement et son efficacité.*

*En son temps sportif de haut niveau, il avait remporté bien des titres en aviron. En tant que dirigeant, il avait reçu les plus hautes distinctions du ministère des sports et de sa fédération. Nous avons perdu un ami, un copain qui va nous manquer beaucoup.*

*Une délégation importante du CDOS a tenu à lui rendre un dernier hommage le vendredi 28 Novembre en l'église Sainte Marguerite Marie des Joncs Marins au PERREUX. Nous présentons à nouveau nos sincères condoléances à tous les membres de sa famille et les assurons de notre soutien affectueux.*

## COLERE

Le dernier bulletin du Comité FSGT du Val de Marne dénonce les désengagements de l'Etat en faveur du Sport et les baisses des subventions programmées. Il invite ses adhérents à signer la pétition du CDOS et celle de l'US.Ivry. Celle du CDOS a recueilli à ce jour quelques 600 signatures de dirigeants et dirigeantes Val de Marnais, ce qui est trop peu au regard du nombre de clubs, environ 2.200. Il n'est pas encore trop tard pour réagir. Contacter le secrétariat du CDOS qui vous fera parvenir les documents nécessaires qui ont déjà été largement diffusés. Il ne faut pas attendre par exemple la prochaine campagne CNDS pour réagir, car elle vous réserve d'amères surprises.

Le congrès national des CROS et CDOS qui vient d'avoir lieu a vu l'ensemble de nos structures adhérer à nos revendications, voir l'article dans ce SCOOP. Nous ne sommes donc pas seuls mais il convient de réagir fortement à une politique régressive pour laquelle on n'a pas été concerté et c'est bien le point crucial qui motive notre demande d'une Conférence Nationale pour le financement du sport en France.

## PETITES ANNONCES

Trois étudiantes en Master 1 « Villes, Territoires, Gouvernance, spécialité Aménagement et Développement Territorial, option Métiers du Sport » de l'Université d'Evry sont à la recherche d'un stage de 2 mois du 5 Janvier au 27 Février 2009.

Les candidatures nous ont été transmises par le CROS.IDF. Les personnes intéressées peuvent obtenir les C.V. auprès du secrétariat du CDOS. Nous espérons que notre département pourra en accueillir au moins une.

## PRISE DE FONCTION

Monsieur Michel CAMUX a remplacé le Préfet Bernard TOMASINI nommé Préfet de la Région Poitou-Charentes. Son rempla-

çant a donc pris ses fonctions début Novembre. Bien qu'ayant vécu brièvement à Villejuif, il a avoué ne pas connaître notre département.

Ses priorités iront à la lutte contre l'insécurité en luttant contre les violences aux personnes, les addictions liées à l'alcool et aux produits stupéfiants. La sécurité routière par des contrôles renforcés. Enfin il entend bien faire appliquer la loi de solidarité et de renouvellement urbain (SRU) qui impose aux communes d'atteindre 20% de logements sociaux.

Nous espérons qu'en matière sportive, le nouveau préfet pourra répondre, dans le cadre de ses prérogatives, à nos inquiétudes concernant la répartition des crédits du CNDS au sein du pôle de cohésion sociale.

## SPORTS JOINVILLAIS, COUP DOUBLE

Les sportifs et sportives de cette ville se sont brillamment illustrés dans deux disciplines au mois d'Octobre dernier :

- L'Aviron Joinvillais qui a remporté le 12 Octobre le Challenge du Grand National à 8 sur le parcours de 4000 mètres contre la montre entre Bry et Joinville en passant par Le Perreux, Nogent et Champigny en seulement 11 minutes et 39 secondes. L'équipage féminin a réalisé de son côté le même parcours en 14 minutes et 8 secondes.

- L'ACPJ Champion de France du relais 4x400 m qui s'est déroulé les 18 et 19 Octobre à Dreux, relais composé d'Igor Flandrin-Thoniel responsable du service des sports de Joinville, Kewin Kimuana, Younés Gurachi et Michaël François.

Un grand bravo à tous ces brillants athlètes !

## AG LIGUE DU VAL DE MARNE DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES

La Ligue du Val de Marne de Karaté organisait ce lundi son assemblée générale, sous l'œil exercé et bienveillant de Monsieur Célerier, Secrétaire Général du CDOS, que l'ensemble des présents remercie pour sa venue.

Cette année, celle-ci revêtait un caractère particulier, puisque se tenait en fait 3 assemblées les unes après les autres :

- Une assemblée statutaire visant à l'intégration d'un groupe rejoignant la Fédération Française de Karaté (les arts martiaux Vietnamiens). Des actions de sensibilisation à cet art martial traditionnel sont déjà mises en place, aussi bien par la Ligue que par la Fédération.
- Une assemblée ordinaire annuelle.
- Une assemblée électorale : Monsieur Georges Maniey, Président sortant a été réélu avec une forte majorité de voix. Ce vote marque ainsi la reconnaissance de l'énorme travail réalisé sur la multiplication des actions destinées à de très larges publics.

C'est une assemblée vivante et nombreuse qui s'est ainsi déplacée pour faire vivre son activité au plan départemental, tout en réaffirmant ses projets d'actions et de développement.

La Ligue remercie l'ensemble des licenciés et clubs pour l'intérêt qu'ils ont témoigné, ainsi que tous ses partenaires (DDJS, CRIB, CDOS, CG94, USEP, FFKDA...) pour le soutien renouvelé aux actions et valeurs du Karaté et des disciplines associées.

## EQUITATION : Soirée des Clubs

Elle s'est déroulée le vendredi 14 Novembre dans une salle du Parc Interdépartemental de Choisy-le-Roi aimablement mis à notre disposition par le Conseil Général. Chaque année, le nombre de participants ne cesse d'augmenter à la satisfaction générale. En effet, ce sont environ 350 cavaliers(ères) parents, amis qui sont venus applaudir les lauréats des différents championnats, challenges et critères organisés en Val de Marne. Des trophées et cadeaux aux couleurs du CDE 94 leur ont été offerts des mains des officiels qui ont honoré la manifestation de leur présence : Daniel GUERIN Conseiller Général chargé des Sports, Michel JOMIN Vice-Président du CROSIF, Stéphane de LEUS de la DDJS, Jacques CELERIER du CDOS 94 et Jean OSDOIT Président d'Honneur du CDE 94. Cette soirée a été organisée, comme chaque année, par l'équipe des Ecuries de Condé et animée par Pascal des Ecuries ARTIMUS. Dans son allocution de bienvenue, le Président Edgard LEUILLIEUX a souhaité aux cavaliers(ères) une bonne saison 2008/2009 afin de porter haut les couleurs de notre Département. Ses félicitations et ses remerciements allaient également en direction des Clubs, des parents et de tous les bénévoles qui contribuent à la bonne santé de notre sport en Val de Marne comme en témoigne ces deux chiffres principaux : 6ème sport avec plus de 6000 licenciés. BRAVO à TOUS et continuons d'avancer ensemble.

## UN NOUVEL EQUIPEMENT SPORTIF A SAINT MAUR

La pelouse synthétique pour le stade des Corneilles à Saint-Maur a été inaugurée, le mercredi 12 Novembre, en nocturne, par M. Henri PLAGNOL, le député-maire, l'équipe municipale accompagnée de Mme Catherine THEVES, directrice départementale Jeunesse et Sport, représentant M. le Préfet, ainsi que des personnalités sportives du département et de la région et des clubs sportifs de la ville.

Pour fêter cet événement, deux matchs amicaux de football ont été organisés, VGA SAINT MAUR / LUSITANOS SAINT MAUR. Le premier match opposant des moins de 16 ans, et l'autre les équipes seniors.

Ces matchs ont été arbitrés par Pascal GARIBIAN, arbitre international, et le coup d'envoi donné par Helder ESTEVES, ancien joueur des Lusitanos, évoluant actuellement en Ligue 2 au club de Dijon.

Cette pelouse remplace un ancien terrain stabilisé qui était arrivé jusqu'à terme à la satisfaction des utilisateurs. Il a bénéficié d'aides financières de la FFF et du CNDS. Le terrain a changé de configuration (dimensions passant de 105 m par 68 au lieu de 100 m par 60) en devenant terrain officiel de la FFF.

## COMITE ELECTION

Félicitations à Christian PLAT, le nouveau président du Comité Départemental d'Athlétisme, qui a été élu à l'unanimité, le vendredi 7 Novembre.

## ORLY, Réouverture de la piscine

La piscine municipale est de nouveau accessible au public. Pendant six mois, l'établissement a été fermé pour réaliser divers travaux. A commencer par le toit amovible qui a été démonté puis remonté à neuf avec un isolant phonique et thermique. Au passage, l'ensemble a été repeint et l'électricité mise en conformité. Enfin les joints du carrelage du bassin ont été recouverts d'une résine afin de garantir l'étanchéité.

**LE SECRETARIAT DU CDOS SERA FERME  
DU MERCREDI 24 AU VENDREDI 26 DECEMBRE,  
AINSI QUE  
LE MERCREDI 31 DECEMBRE.  
BONNES FETES DE FIN D'ANNEE  
A TOUS ET A TOUTES**

## LE CDOS ETAIT PRESENT ...

1er Novembre

Tournoi international de football  
des moins de 16 ans, à Bonneuil  
(G.CHARPENTIER)

7 Novembre

Assemblée générale du C.D d'Athlétisme à Sucy en Brie  
(A.MERIGOT)

12 Novembre

Inauguration de la pelouse synthétique du terrain de football  
au stade des Corneilles, à St Maur  
(J.CELERIER, A.MERIGOT)

14 Novembre

Fête des Clubs d'Equitation du Val de Marne à Choisy le Roi  
(J.CELERIER)

17 Novembre

Assemblée générale du C.D de karaté à Créteil  
(J.CELERIER)

20 Novembre

1<sup>ère</sup> conférence Nationale du Sport  
"Vers une nouvelle gouvernance du sport"  
à la Maison du Sport Français, Paris 13ème  
(J.C.RAOUXX)

21 Novembre

Conseil d'Administration du Parc Interdépartemental  
des Sports de Choisy (T.BILLARD)

23 Novembre

Tournoi International de Paris IDF de Handball Féminin  
Stade Coubertin, Paris 16 (R.JEANNE)

25 Novembre

Assemblée générale du C.D de Tourisme à Créteil  
(C.LOPES)

27 Novembre

Cérémonie de la remise des Prix Nationaux du Fair-Play  
Maison du Sport Français, Paris 13e (A.MERIGOT)

27 Novembre

Conseil d'Administration du Parc des Sports et de Loisirs Le  
Tremblay, à Champigny/Marne (R.BAUMANN)

29 Novembre

Assemblée générale du C.D de Canoe-Kayak à Bry sur Marne  
(J.C.RAOUXX)

30 Novembre

Gala de Gymnastique à la Halle Carpentier Paris 13e  
(C.LOPES, G.CHARPENTIER, J.C.RAOUXX)